

BEAUX-ARTS.

ARRÊTÉ.

Inventaire des Sites
dont la conservation présente
un intérêt général.

Secrétaire d'Etat à
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites de l'Isère en sa séance du 24 mai 1932,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit sur l'inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé sur le territoire de la Commune de Saint-Théoffrey (Isère) par le Lac de Petitchet, cadastré sous le N°103 section B, ses rives et ses abords, au sud, à l'Ouest et au Nord, comprenant les parcelles 1 à 16, 21, 22, 103 à 108, 153-154 section B.

En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure s'applique aux façades et toitures.

Elle intéresse les propriétaires suivants :

Commune de Saint-Théoffrey 10-14 bis à 16
Sté Fure, Morge et Vizille, 37, rue
Diderot à Grenoble (Isère) 3 - 103
BERNARD Ferdinand, épicier à Petitchet
par Laffrey (Isère) 8
DAY Pierre, chemin Jacquier à la Tronche
(Isère) 1-2-104
FROMENT Raoul, à Goncelin (Isère)..... 7
LUGAT Adrien à La Fayolle, par
Saint-Théoffrey (Isère) . 153-154
PETITCHET Vve (Maximin) 6 place
Bellecour à Lyon (Rhône) 21-22
TROUSSIER Henri à Petitchet par Laffrey 4-5-9-11-
TROUSSIER Pierre aux Théniaux, par
Saint-Théoffrey 107
VILLARD Henri à Petitchet par St-Théoffrey 14
VILLARD Marie, aux Théniaux, par Saint-
Théoffrey (Isère) 108
VILLARD Marie-Augustine, les Gonthéaumes
par St-Théoffrey 12-13
VILLARD Paul, à la Croix de Théniaux
par St-Théoffrey (Isère) 108 105

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de Saint-Théoffrey, ainsi qu'aux propriétaires intéressés,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le

17 JUIN 1943

Par délégation,
le Conseiller d'Etat, Secrétaire
Général des Beaux-Arts,



SITES

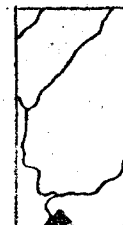
LAC ET ABORDS

COMMUNE : S^T THEOFFREY

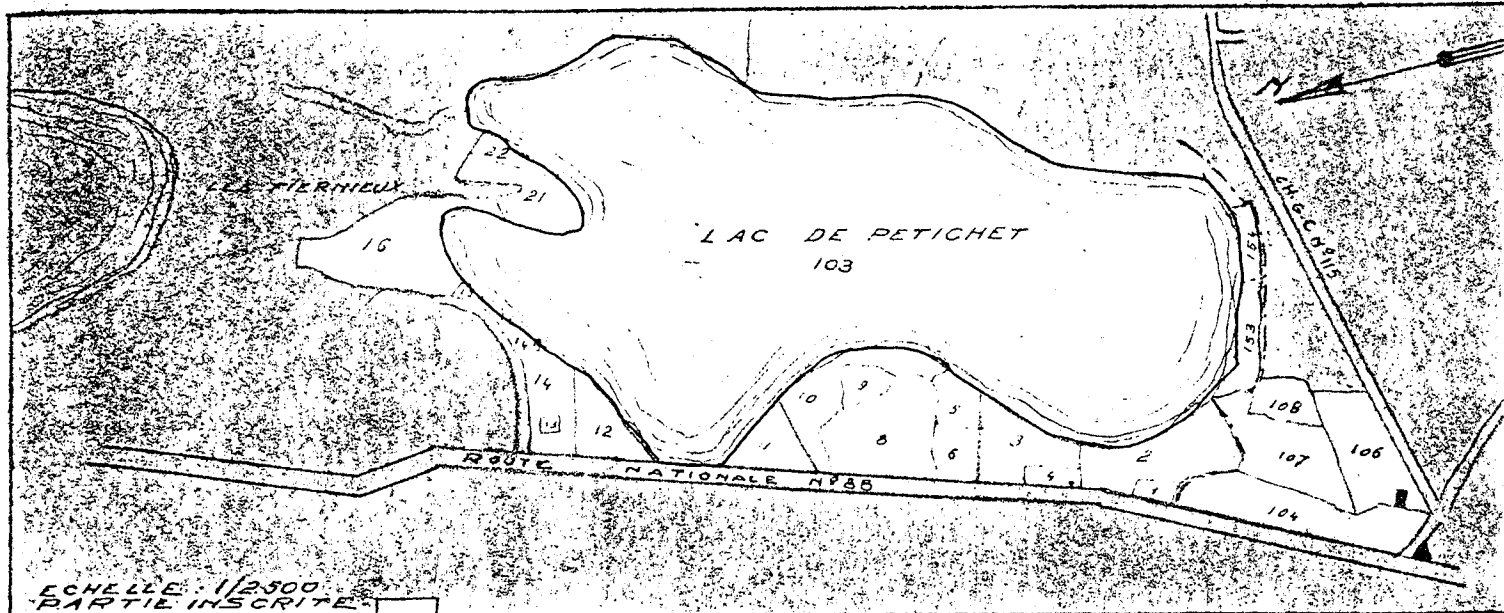
CANTON : LA MURE

ARROND^T : GRENOBLE

INSCRIPTION



CARTE
MICHEL
N°77
PLI: 5



ARRETE DU 17 JUIN 1943

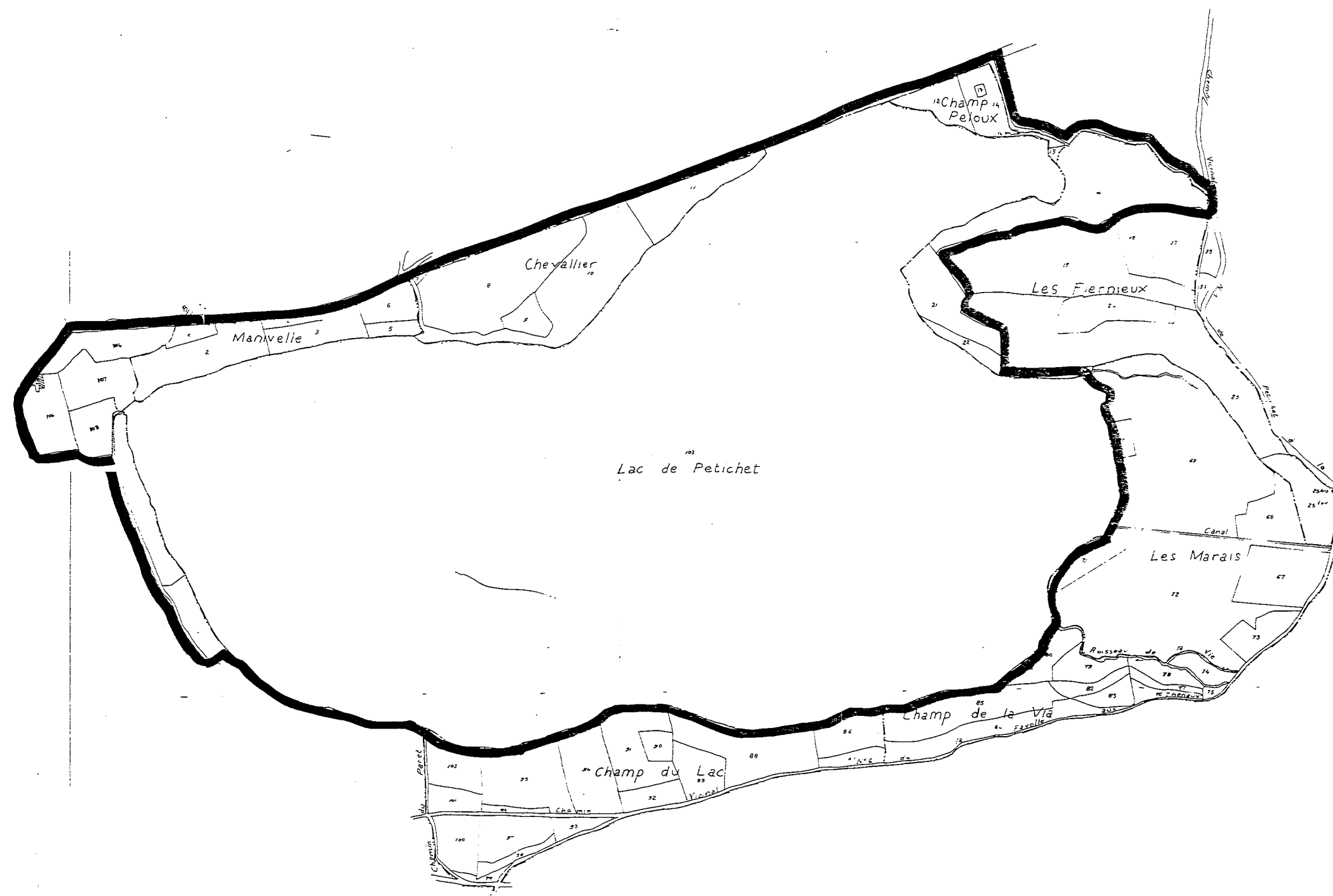
Est inscrit sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé sur le territoire de la commune de SAINT-THEOFFREY (Isère) par le lac de Petichet, cadastré sous le n° 103 section B, ses rives et ses abords au Sud, à l'Ouest et au Nord, comprenant les parcelles 1 à 16.21.22.103 à 104.153.154. section B.

En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure s'applique aux façades et toitures.

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des
Beaux-Arts :

L. HAUTECEUR

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments Historiques
et des sites :



ST TEOFFREY
site du lac de Petichet

SITE INSCRIT LE 17/6/1945

DOCUMENTS UTILISES

31 - 1835 cad ST TEOFFREY
32 - 1835 cad ST TEOFFREY

ECHELLE

1/2500

DATE

21/1/1978

✓
Non modifié à J'en
✓